

Litige avec assedic pour mes indemnisations

Par Diff, le 02/02/2012 à 17:42

Bonjour, en fin 2010 , apres 1 an de travail en interim et sans m être "actualiser", je decide de refaire un dossier assedic pour mon chomage.

Apres reception de mon dossier a remplir je I ai renvoyer comme il se doit et j ai pu a nouveau retourner sur mon compte "pole emplois" via internet. (se que I on ne peut pas faire sans dossier complet)

travaillant regulierement avec tres peut de periode d inactivite je ne me suis jamais poser de question sur le fait de ne rien recevoir venant des assedic tout en continuant a m actualiser. mais voila qu en decembre 2011 je fini mon dernier contrat, ne retrouvant plus de travail tout en actualisant toujours ma situation aupres des assedic je ne touche aucune indemnisation au 01/01/2012 pour le mois precedent.

Je me rend donc au pole emplois de le plus proche pour en savoir plus a 3 reprise en 2 semaine pour des raisons tel que (nous n avons pas recu votre derniere fiche de paye, nous n avons pas recu votre attestation assedic fourni par votre agence interim,etc...)

Apres verification que tout etai bien en ordre je me rend donc une 4 ieme fois pour encore avoir des explications,"nous somme donc mi janvier 2012" on m explique que toutes mes actualisations,toutes mes heures de travail et meme toutes les informations me concernant sont corrects,mais qu il manque a mon dossier " **le dossier d inscription** " envoyer pourtant en 2010 et sans lequel je n aurai jamais pu acceder a mon compte pole emplois ni m "actualiser" car se dossier donne les codes d acces, que j ai donc re remplie a nouveau sur place.

J aimerai donc savoir que faire pour que I on me paye, savoir si les payement sont retroactif voir meme me retourner contre "eux" car je commence serieusement a m agacer de cette histoire.

merci de votre comprehension